RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 03133
Numéro SIREN : 308 307 776
Nom ou dénomination : SEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2021 sous le numéro de dépôt 104032

SEDIS S.A.S

Société en cours de liquidation

Société anonyme simplifiée au capital de 40.000 €
Siège social : 44, rue du Louvre - 75001 Paris
RCS Paris 308 307 776

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

Ce document comprend 15 pages

CABINET ANDREI S.A.S. - expert-comptable
87 bis avenue de Wagram -75017 Paris
Siren 539 892 125
Téléphone : +33 (0)6 79 33 57 84 - Email : eandrei@orange.fr

COMPTE RENDU DE TRAVAUX DE L'EXPERT COMPTABLE

En ma qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du 24 février 2021, j'ai effectué une mission de présentation des comptes annuels de la SEDIS S.A.S. relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020 qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 127 074 €
- Chiffre d'affaires : -7 186 €
- Résultat net comptable : 21 875 €

J'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Paris, le 7 mai 2021

Cabinet ANDREI S.A.S



SOMMAIRE

Comptes annuels

Actif

Passif

Annexe sociale

BILAN - ACTIF

SEDIS (société en cours de liquidation) - 75001 PARIS
SIRET 30830777600010

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

			Exercice N			Exercice N - 1
			Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
	Capital souscrit non appelé **(I)**	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 850	AG 7 850		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ / IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ / IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières	BH	5 580	BI	5 580	5 580
	TOTAL (II)	BJ	13 430	BK 7 850	5 580	5 580
ACTIF CIRCULANT / STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	42 006	BS 42 006		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT / CRÉANCES	Clients et comptes rattachés	BX	105 249	BY 21 139	84 110	428 101
	Autres créances	BZ	30 145	CA	30 145	20 932
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT / DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	7 239	CG	7 239	137 396
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	184 639	CK 63 145	121 494	586 429
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW				
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
	Écarts de conversion actif **(VI)**	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	198 069	1A 70 995	127 074	592 008

BILAN - PASSIF

SEDIS (société en cours de liquidation) - 75001 PARIS
SIRET 30830777600010

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport…	DB		
	Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	47 339	47 339
	Report à nouveau	DH	(573 063)	41 013
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	21 875	(614 076)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées	DK		
	TOTAL (I)	DL	(459 849)	(481 724)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		665 000
	Provisions pour charges	DQ	25 000	
	TOTAL (III)	DR	25 000	665 000
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV	490 500	7 265
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 102	98 239
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 497	287 886
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 823	15 343
Compte régul.	Produits constatés d'avance	EB		
	TOTAL (IV)	EC	561 923	408 733
	Écarts de conversion passif **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	127 074	592 008

COMPTE DE RÉSULTAT

SEDIS (société en cours de liquidation) - 75001 PARIS — Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020
SIRET 30830777600010 — Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

			Exercice N					Exercice N - 1
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
	Production vendue biens	FD	(4 620)	FE		FF	(4 620)	126 086
	Production vendue services	FG	(2 566)	FH		FI	(2 566)	164 814
	Chiffres d'affaires nets	FJ	(7 186)	FK		FL	(7 186)	290 900
	Production stockée					FM		(14 750)
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		380 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					FP	61 892	9 074
	Autres produits					FQ	9	5 294
	Total des produits d'exploitation (I)					FR	54 715	670 519
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
	Variation de stock (marchandises)					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
	Autres achats et charges externes					FW	40 674	203 289
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	4 382	1 814
	Salaires et traitements					FY	494 169	287 925
	Charges sociales					FZ	123 618	113 470
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements					GA		200
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	9 531	11 418
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges					GE	1 030	8
	Total des charges d'exploitation (II)					GF	673 404	618 122
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(618 688)	52 396
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées					GR	162	415
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	162	415
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(162)	(415)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(618 850)	51 982

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

SEDIS (société en cours de liquidation) - 75001 PARIS
SIRET 30830777600010

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	665 000	
	Total des produits exceptionnels (VII)	HD	665 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	48	184
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	25 000	665 100
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	25 048	665 284
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	639 952	(665 284)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	(774)	774
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	719 715	670 519
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	697 840	1 284 594
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	21 875	(614 076)

ANNEXE SOCIALE

Montants exprimés en euros

Table des matières

1 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 9
1.1 Règles générales 9

2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 9
2.1 Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable 9
2.2 Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre 9
2.3 Impact de l'événement Covid 19 sur les comptes 9

3 FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE 10

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 10
4.1 Actif 10
4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles 10
4.1.2 Immobilisations financières 11
4.1.3 Stocks de produits 12
4.1.4 Créances clients 12
4.1.5 Autres créances 12
4.2 Passif 12
4.2.1 Capital 12
4.2.2 Provision pour risque et charges 13
4.2.3 Dettes 13

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 14
5.1 Chiffre d'affaires 14
5.2 Impôt sur les bénéfices 14
5.2.1 Intégration fiscale 14
5.3 Résultat exceptionnel 14

6 AUTRES INFORMATIONS 15
6.1 Engagements financiers donnés et reçus 15
6.2 Autres informations diverses 15
6.2.1 Effectif moyen 15
6.2.2 Tableaux annexe 15

1 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Règles générales

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2014 adopté par l'Autorité des Normes Comptables le 5 juin 2014 (Règl. ANC 2014-03) et homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014.

Comme pour l'exercice précédent, les comptes ont été établis en valeur liquidative, en l'absence de continuité d'exploitation votée par l'Assemblée de la société en décembre 2019.

Il n'y a pas eu de changement de méthode sur l'exercice.

L'annexe que nous présentons est simplifiée, conformément à la possibilité offerte aux « Petites Entreprises » par le Code de commerce (article L 123-16).

Les autres principes et règles comptables sont décrits dans les paragraphes concernés ci-après.

2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

2.1 Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

- Suite à la décision prise par l'Assemblée des associés le 3 décembre 2019 de cesser l'activité de la SEDIS, la société a mis en place un plan de licenciement collectif de ses effectifs pour motif économique avec offre de reclassement dans le groupe quand c'était possible. La société s'est séparée de tous ses salariés en 2020.

 Les comptes de l'année 2020 comprennent donc les frais entrainés par la cessation de l'activité de la société et le licenciement de ses salariés.

- L'épidémie de COVID 19 et les mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 16 mars 2020 n'ont pas impacté la SEDIS, celle-ci ayant cessé son activité en décembre 2019.

2.2 Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La société a provisionné en charges exceptionnelles au 31/12/2019 pour 665 000 euros de coûts liés à la cessation de son activité (licenciements collectifs économiques, coûts des départs, ..),

Cette provision a été reprise dans les comptes de l'exercice clos au 31/12/2020 en produit exceptionnel, comme prévu par les dispositions du plan comptable général, tandis que les charges corrélatives effectivement supportées au cours de l'exercice ont été enregistrées dans les comptes d'exploitation concernés (salaires, charges sociales, impôts).

2.3 Impact de l'événement Covid 19 sur les comptes

Conformément aux recommandations de l'ANC et à l'avis n° 2021-04 du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptable en date du 20 avril 2021, l'impact du Covid-19 sur les comptes est le suivant :

- L'entreprise n'a pas eu recours au dispositif d'activité partielle
- La société n'a pas bénéficié d'autres aides ni de prêt PGE.
- Aucun report de paiement de dette lié au Covid n'est à signaler dans les comptes au 31/12/2020.

3 FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'Assemblée générale de la société a voté le 27 janvier 2021 la dissolution de celle-ci et sa mise en liquidation à compter de cette date.

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

- ***Evaluation***

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- ***Mouvements de l'exercice***

La majorité des immobilisations ont été mises au rebut sur l'exercice.

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 029				12 179	7 850
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	**20 029**				**12 179**	**7 850**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agenc- des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel						
Installations générales, agencements divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 803				20 803	
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	**20 803**				**20 803**	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	5 580					5 580
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	**5 580**					**5 580**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	**46 412**				**32 982**	**13 430**

- ***Mode d'amortissement***

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens selon le mode et la durée suivante :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Concession, brevets, licences	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	8 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Les immobilisations sont totalement amorties au 31/12/2020.

- ***Mouvements de l'exercice des amortissements***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 029		12 179	7 850
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	**20 029**		**12 179**	**7 850**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 803		20 803	
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	**20 803**		**20 803**	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	**40 832**		**32 982**	**7 850**

4.1.2 Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

- ***Mouvements de l'exercice***

Néant

4.1.3 Stocks de produits

- ***Evaluation***

Les stocks de revues Semences et Progrès sont évalués en valeur de réalisation.

Les revues Semences et Progrès invendues au 31 décembre sont dépréciés à hauteur de 100% depuis le 31/12/2019, compte tenu de l'arrêt d'activité de la société.

Les variations de provision l'exercice sont retracées dans le tableau joint en Annexe.

4.1.4 Créances clients

- ***Evaluation***

Les créances clients sont enregistrées pour leur valeur nominale puis évaluée en valeur liquidative.

Compte tenu de la cessation d'activité de la société, les créances antérieures à un an ont été provisionnées à 100% depuis le 31/12/2019 en raison de leurs chances quasi nulles de recouvrement.

Les variations de provision l'exercice sont retracées dans le tableau joint en Annexe.

- ***Classement par échéance***

Toutes les créances clients sont à une échéance de moins d'un an.

4.1.5 Autres créances

- ***Evaluation***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

- ***Dépréciation***

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- ***Classement par échéance***

Toutes les créances sont à une échéance de moins d'un an.

- ***Produits à recevoir***

Néant

4.2 Passif

4.2.1 Capital

Le capital est composé de 2 500 parts sociales de 16 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

4.2.2 Provision pour risque et charges

La provision pour risque comptabilisée au 31/12/2019 couvrait les coûts futurs liés à la cessation d'activité de la société, à savoir les coûts de licenciement collectif économique et les coûts de départs des salariés.

Elle a évolué comme suit sur l'exercice :

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés				
Autres provisions pour risques et charges	665 000	25 000	665 000	25 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**665 000**	**25 000**	**665 000**	**25 000**

La provision pour charge constatée au 31/12/2020 couvre tous les coûts restant à venir au titre des opérations de liquidation de la société et tous les passifs causés par la cessation d'activité.

4.2.3 Dettes

- ***Charges à payer***

Charges à payer	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	22 914
TA et FPC à payer	4 248
Abondement à payer, chargé	929
Client avoir à établir	4 693
Total	31 855

- ***Classement par échéance***

Toutes les dettes sont à échéance de moins d'un an.

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	47 102	47 102		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 508	14 508		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	(10)	(10)		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	490 500	490 500		
Autres dettes	9 823	9 823		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**561 923**	**561 923**		

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires

Néant.

5.2 Impôt sur les bénéfices

5.2.1 Intégration fiscale

La société a opté depuis le 1er juillet 2010 pour le régime de l'intégration fiscale.

La société mère est le GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants) sis au 44 rue du Louvre - 75001 Paris.

Les impacts sur les comptes sont les suivants :

En vertu de la convention d'intégration fiscale, la SEDIS comptabilise sa charge d'impôt sur les sociétés comme si elle n'était pas intégrée.

Sur l'exercice concerné, la SEDIS n'a pas d'IS à payer.

5.3 Résultat exceptionnel

Le bénéfice exceptionnel est constitué des mouvements sur provision pour risque et charges liées à la cessation d'activité de la société. Cf § 4,2,2.

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Engagements financiers donnés et reçus

- ***Engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite***

N/A, la société n'ayant plus de personnel au 31/12/2020.

- ***Autres engagements reçus***

La maison mère s'est engagée à prendre en charge toutes indemnités de licenciement pour tout le personnel de la société, ainsi que tous coûts liés à la cessation d'activité de la société.

6.2 Autres informations diverses

6.2.1 Effectif moyen

N/A, le personnel ayant fait l'objet d'un licenciement collectif économique.

6.2.2 Tableaux annexe

Tableau des déprécations :

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement				
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours	42 006			42 006
Dépréciation sur comptes clients	11 608	9 531		21 139
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL GÉNÉRAL	**53 614**	**9 531**		**63 145**

Certifié conforme

SEDIS
Société en cours de liquidation
S.A.S. au capital de 40.000 euros
Siège social : 44 rue du Louvre – 75001 PARIS
308 307 776 R.C.S. PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 JUIN 2021

Procès-verbal des délibérations

L'an deux mille vingt et un,

Le 29 juin, à 16 heures,

Les associés de la société **SEDIS**, société par actions simplifiée régie par les articles 227-1 à 227-20 du code du commerce au capital de 40 000 euros divisé en 2 500 actions de 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire par visioconférence, sur convocation du Liquidateur de la société.

Chaque associé a été régulièrement convoqué le 18 juin 2021.

En raison de la crise du Covid-19, la réunion physique de l'assemblée n'a pas été souhaitée suite aux mesures imposées par l'état d'urgence sanitaire. Ainsi, en application des dispositions de l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020, cette assemblée s'est tenue à huis clos.
Les associés ont voté à distance soit par conférence audiovisuelle, soit par correspondance.

* Étaient présents :

- Le GNIS, représenté par Monsieur DESPREZ son Président, titulaire de 2400 parts
- La FNAMS, représenté par Thomas BOURGEOIS, son représentant légal, titulaire de 40 parts
- La FNPSMS, représenté par Pierre PAGES, son représentant légal, titulaire de 40 parts
- L'Union Française des Semences, représenté par Claude TABEL son représentant légal, titulaire de 20 parts

La société KPMG SA., représentée par Monsieur Bernard BAZILLON, commissaire aux comptes titulaire de la société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François DESPREZ, Liquidateur de la Société.

Le Liquidateur constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble 2 500 actions et que, en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

Le Liquidateur met à la disposition de l'Assemblée :

- les statuts de la Société,
- la copie de la lettre adressée aux associés,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion du Liquidateur de la SEDIS,
- le rapport du commissaire aux comptes,

- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce établi par le commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Liquidateur déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Liquidateur rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Liquidateur sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation de ces comptes,
- Affection du résultat,
- Approbation des charges non déductibles visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et approbation de ces conventions ;
- Quitus au Liquidateur,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur François DESPREZ présente le rapport de gestion du Liquidateur à l'Assemblée Générale et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Monsieur François DESPREZ, Liquidateur de l'Assemblée, déclare la discussion ouverte sur les différents points de l'ordre du jour et personne n'ayant demandé la parole, met successivement aux voix les résolutions suivantes :

<u>Première résolution</u> - Approbation des comptes et quitus

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Liquidateur et du rapport du Commissaire aux Comptes sur le bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits bilan, compte de résultat et annexe, tels qu'ils lui sont présentés, et qui font ressortir un bénéfice de 21 875,47 euros.

Elle approuve en outre toutes les mesures et opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Liquidateur quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

<u>Deuxième résolution</u> – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Liquidateur, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 21 875,47 euros au compte « report à nouveau ».

Cette affection aura pour effet de ramener le montant du report à nouveau débiteur à 551 187,73 euros.

L'Assemblée Générale prend acte du fait qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

<u>Troisième résolution</u> – Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle prend acte de ce que lecture lui a été donnée du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce et approuve en tant que de besoin les conventions qui en font l'objet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, chaque convention ayant fait l'objet d'un vote séparé, et les associés intéressés ne prenant pas part au vote, leurs actions n'ayant pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.

<u>Quatrième résolution</u> – Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Liquidateur déclare la séance levée à 17 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Liquidateur après lecture.

Le Liquidateur de la Société



François DESPREZ

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

SEDIS S.A.S.
(Société en cours de liquidation)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
SEDIS S.A.S.
(Société en cours de liquidation)
44 rue du Louvre - 75001 Paris
Ce rapport contient 16 pages
Référence : BB-SC

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

SEDIS S.A.S.
(Société en cours de liquidation)

Siège social : 44 rue du Louvre - 75001 Paris
Capital social : €.40 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société SEDIS S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEDIS S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les notes suivantes de l'annexe aux comptes annuels :

- Note 1.1 « Règles générales » des Principes, règles et méthodes comptables de l'annexe relative à la décision de cessation d'activité et de dissolution de votre société, qui a conduit à présenter les comptes annuels en valeur liquidative.
- Note 2.1 « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable» concernant les frais engagés et les licenciements effectués en 2020 suite à la décision de cessation d'activité prise le 3 décembre 2019 ;
- Note 2.2 « Circonstance qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre » mentionnant la reprise de la provision pour restructuration constituée au 31 décembre 2019 et les charges corrélatives effectivement supportées en 2020.
- Note 3 « Faits postérieurs à la clôture » indiquant la mise en liquidation de la société à compter du 21 janvier 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'établissement des comptes annuels en valeur liquidative.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Liquidateur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Liquidateur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 juin 2021

KPMG S.A.

Bernard Bazillon
Associé

BILAN - ACTIF

SEDIS (société en cours de liquidation) - 75001 PARIS
SIRET 30830777600010

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

			Exercice N			Exercice N - 1
			Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 850	AG 7 850		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ / IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ / IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières	BH	5 580	BI	5 580	5 580
	TOTAL (II)	BJ	13 430	BK 7 850	5 580	5 580
ACTIF CIRCULANT / STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	42 006	BS 42 006		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT / CRÉANCES	Clients et comptes rattachés	BX	105 249	BY 21 139	84 110	428 101
	Autres créances	BZ	30 145	CA	30 145	20 932
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT / DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	7 239	CG	7 239	137 396
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	184 639	CK 63 145	121 494	586 429
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	198 069	1A 70 995	127 074	592 008

BILAN - PASSIF

SEDIS (société en cours de liquidation) - 75001 PARIS
SIRET 30830777600010

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport…	DB		
	Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	47 339	47 339
	Report à nouveau	DH	(573 063)	41 013
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	21 875	(614 076)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées	DK		
	TOTAL (I)	DL	(459 849)	(481 724)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		665 000
	Provisions pour charges	DQ	25 000	
	TOTAL (III)	DR	25 000	665 000
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV	490 500	7 265
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 102	98 239
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 497	287 886
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 823	15 343
Compte régul.	Produits constatés d'avance	EB		
	TOTAL (IV)	EC	561 923	408 733
	Écarts de conversion passif **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	127 074	592 008

COMPTE DE RÉSULTAT

SEDIS (société en cours de liquidation) - 75001 PARIS — Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020
SIRET 30830777600010 — Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

			Exercice N					Exercice N - 1
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
	Production vendue biens	FD	(4 620)	FE		FF	(4 620)	126 086
	Production vendue services	FG	(2 566)	FH		FI	(2 566)	164 814
	Chiffres d'affaires nets	FJ	(7 186)	FK		FL	(7 186)	290 900
	Production stockée					FM		(14 750)
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		380 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					FP	61 892	9 074
	Autres produits					FQ	9	5 294
	Total des produits d'exploitation (I)					FR	54 715	670 519
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
	Variation de stock (marchandises)					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
	Autres achats et charges externes					FW	40 674	203 289
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	4 382	1 814
	Salaires et traitements					FY	494 169	287 925
	Charges sociales					FZ	123 618	113 470
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements					GA		200
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	9 531	11 418
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges					GE	1 030	8
	Total des charges d'exploitation (II)					GF	673 404	618 122
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(618 688)	52 396
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées					GR	162	415
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	162	415
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(162)	(415)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(618 850)	51 982

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

SEDIS (société en cours de liquidation) - 75001 PARIS
SIRET 30830777600010

Période N du 01/01/2020 au 31/12/2020
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	665 000	
	Total des produits exceptionnels (VII)	HD	665 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	48	184
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	25 000	665 100
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	25 048	665 284
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	639 952	(665 284)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	(774)	774
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	719 715	670 519
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	697 840	1 284 594
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	21 875	(614 076)

1 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Règles générales

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2014 adopté par l'Autorité des Normes Comptables le 5 juin 2014 (Règl. ANC 2014-03) et homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014.

Comme pour l'exercice précédent, les comptes ont été établis en valeur liquidative, en l'absence de continuité d'exploitation votée par l'Assemblée de la société en décembre 2019.

Il n'y a pas eu de changement de méthode sur l'exercice.

L'annexe que nous présentons est simplifiée, conformément à la possibilité offerte aux « Petites Entreprises » par le Code de commerce (article L 123-16).

Les autres principes et règles comptables sont décrits dans les paragraphes concernés ci-après.

2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

2.1 Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

- Suite à la décision prise par l'Assemblée des associés le 3 décembre 2019 de cesser l'activité de la SEDIS, la société a mis en place un plan de licenciement collectif de ses effectifs pour motif économique avec offre de reclassement dans le groupe quand c'était possible. La société s'est séparée de tous ses salariés en 2020.

 Les comptes de l'année 2020 comprennent donc les frais entrainés par la cessation de l'activité de la société et le licenciement de ses salariés.

- L'épidémie de COVID 19 et les mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 16 mars 2020 n'ont pas impacté la SEDIS, celle-ci ayant cessé son activité en décembre 2019.

2.2 Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La société a provisionné en charges exceptionnelles au 31/12/2019 pour 665 000 euros de coûts liés à la cessation de son activité (licenciements collectifs économiques, coûts des départs, ..),

Cette provision a été reprise dans les comptes de l'exercice clos au 31/12/2020 en produit exceptionnel, comme prévu par les dispositions du plan comptable général, tandis que les charges corrélatives effectivement supportées au cours de l'exercice ont été enregistrées dans les comptes d'exploitation concernés (salaires, charges sociales, impôts).

2.3 Impact de l'événement Covid 19 sur les comptes

Conformément aux recommandations de l'ANC et à l'avis n° 2021-04 du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptable en date du 20 avril 2021, l'impact du Covid-19 sur les comptes est le suivant :

- L'entreprise n'a pas eu recours au dispositif d'activité partielle
- La société n'a pas bénéficié d'autres aides ni de prêt PGE.
- Aucun report de paiement de dette lié au Covid n'est à signaler dans les comptes au 31/12/2020.

3 FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'Assemblée générale de la société a voté le 27 janvier 2021 la dissolution de celle-ci et sa mise en liquidation à compter de cette date.

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

- ***Evaluation***

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- ***Mouvements de l'exercice***

La majorité des immobilisations ont été mises au rebut sur l'exercice.

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 029				12 179	7 850
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	**20 029**				**12 179**	**7 850**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agenc- des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel						
Installations générales, agencements divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 803				20 803	
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	**20 803**				**20 803**	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	5 580					5 580
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	**5 580**					**5 580**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	**46 412**				**32 982**	**13 430**

- ***Mode d'amortissement***

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens selon le mode et la durée suivante :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Concession, brevets, licences	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	8 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Les immobilisations sont totalement amorties au 31/12/2020.

- ***Mouvements de l'exercice des amortissements***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 029		12 179	7 850
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	**20 029**		**12 179**	**7 850**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 803		20 803	
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	**20 803**		**20 803**	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	**40 832**		**32 982**	**7 850**

4.1.2 Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

- ***Mouvements de l'exercice***

Néant

4.1.3 Stocks de produits

- ***Evaluation***

Les stocks de revues Semences et Progrès sont évalués en valeur de réalisation.

Les revues Semences et Progrès invendues au 31 décembre sont dépréciés à hauteur de 100% depuis le 31/12/2019, compte tenu de l'arrêt d'activité de la société.

Les variations de provision l'exercice sont retracées dans le tableau joint en Annexe.

4.1.4 Créances clients

- ***Evaluation***

Les créances clients sont enregistrées pour leur valeur nominale puis évaluée en valeur liquidative.

Compte tenu de la cessation d'activité de la société, les créances antérieures à un an ont été provisionnées à 100% depuis le 31/12/2019 en raison de leurs chances quasi nulles de recouvrement.

Les variations de provision l'exercice sont retracées dans le tableau joint en Annexe.

- ***Classement par échéance***

Toutes les créances clients sont à une échéance de moins d'un an.

4.1.5 Autres créances

- ***Evaluation***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

- ***Dépréciation***

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- ***Classement par échéance***

Toutes les créances sont à une échéance de moins d'un an.

- ***Produits à recevoir***

Néant

4.2 Passif

4.2.1 Capital

Le capital est composé de 2 500 parts sociales de 16 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

4.2.2 Provision pour risque et charges

La provision pour risque comptabilisée au 31/12/2019 couvrait les coûts futurs liés à la cessation d'activité de la société, à savoir les coûts de licenciement collectif économique et les coûts de départs des salariés.

Elle a évolué comme suit sur l'exercice :

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés				
Autres provisions pour risques et charges	665 000	25 000	665 000	25 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**665 000**	**25 000**	**665 000**	**25 000**

La provision pour charge constatée au 31/12/2020 couvre tous les coûts restant à venir au titre des opérations de liquidation de la société et tous les passifs causés par la cessation d'activité.

4.2.3 Dettes

- ***Charges à payer***

Charges à payer	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	22 914
TA et FPC à payer	4 248
Abondement à payer, chargé	929
Client avoir à établir	4 693
Total	31 855

- ***Classement par échéance***

Toutes les dettes sont à échéance de moins d'un an.

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	47 102	47 102		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 508	14 508		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	(10)	(10)		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	490 500	490 500		
Autres dettes	9 823	9 823		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**561 923**	**561 923**		

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires

Néant.

5.2 Impôt sur les bénéfices

5.2.1 Intégration fiscale

La société a opté depuis le 1er juillet 2010 pour le régime de l'intégration fiscale.

La société mère est le GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants) sis au 44 rue du Louvre - 75001 Paris.

Les impacts sur les comptes sont les suivants :

En vertu de la convention d'intégration fiscale, la SEDIS comptabilise sa charge d'impôt sur les sociétés comme si elle n'était pas intégrée.

Sur l'exercice concerné, la SEDIS n'a pas d'IS à payer.

5.3 Résultat exceptionnel

Le bénéfice exceptionnel est constitué des mouvements sur provision pour risque et charges liées à la cessation d'activité de la société. Cf § 4,2,2.

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Engagements financiers donnés et reçus

- ***Engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite***

N/A, la société n'ayant plus de personnel au 31/12/2020.

- ***Autres engagements reçus***

La maison mère s'est engagée à prendre en charge toutes indemnités de licenciement pour tout le personnel de la société, ainsi que tous coûts liés à la cessation d'activité de la société.

6.2 Autres informations diverses

6.2.1 Effectif moyen

N/A, le personnel ayant fait l'objet d'un licenciement collectif économique.

6.2.2 Tableaux annexe

Tableau des déprécations :

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement				
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours	42 006			42 006
Dépréciation sur comptes clients	11 608	9 531		21 139
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL GÉNÉRAL	**53 614**	**9 531**		**63 145**